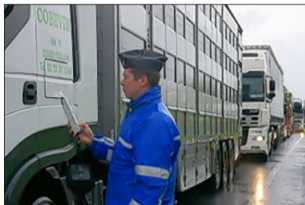


## EN BREF

**MONTCHANIN**  
650 chauffeurs  
routiers contrôlés

Vendredi entre 12 et 16 h, les gendarmes ont procédé à un vaste quadrillage autour du rond-point Jeanne-Rose à Montchanin.

Il était impossible aux chauffeurs de poids lourd français et étrangers d'accéder à cet important échangeur routier sans subir un contrôle de leur alcoolémie. En tout ce sont 650 conducteurs qui ont été contrôlés. Le dépistage d'un chauffeur d'un fourgon se révéla positif puis négatif à une mesure plus poussée. Enfin, les gendarmes relevèrent un défaut de permis de conduire. Le contrevenant a fait l'objet de poursuites.



## SAINT-RACHO

**Accident matériel**

Hier, les pompiers de La Clayette sont intervenus sur un accident de la circulation sur la commune de Saint-Racho. Peu avant midi, alors que la pluie avait rendu la chaussée glissante, deux véhicules sont entrés en collision au hameau « au Cas » (RD 987). Un accident fort heureusement sans gravité puisqu'aucun blessé n'est à déplorer. Sur place, la gendarmerie de La Clayette renforcée par la brigade de Chauffailles a procédé aux premières investigations.

**RULLY**  
Entre Beaune (21) et Chalon-sur-Saône (71)

**Dimanche 2 mai**

**Militaria  
et Chasse  
Couteaux d'Art**

De 8 h à 17 h  
Renseignements : 06 68 31 79 05

**HÔPITAUX CCM.** Les syndicalistes engagent un bras de fer avec l'État.

# Trois administrateurs retenus

Ce vendredi, l'Intersyndicale a retenu trois administrateurs. C'est à ce prix, qu'un rendez-vous au Ministère de la Santé a été acté pour dénouer l'imbricolage financier et maintenir l'offre de soins de qualité sur les deux bassins en attendant l'hôpital unique.

**D**ix heures d'isolement. Telle est la contribution bien involontaire qu'ont apportée les trois administrateurs du groupement de Coopération Sanitaire (CGS) retenus dans les locaux à Coriolis, vendredi. Pierre Muller, administrateur général, Cyril Politi, secrétaire général, et Isabelle Tabyaoui, directrice des soins, ont été isolés dans un bureau de midi à 22 heures. À ce « prix », les organisations syndicales représentatives des personnels des hôpitaux de Montceau et Le Creusot ont obtenu que Cécile Courrèges, directrice de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), se déplace de Dijon.



Les cinq confédérations syndicales ont été soutenues dans leur action par M. Mathus, président du Conseil d'Administration du CH Montceau, et Mme Couillerot, vice-présidente du CA de l'Hôtel-dieu du Creusot, ainsi que des salariés. Photo J.M.

## Rendez-vous au Ministère obtenu

Après deux heures de réunion, Mme Courrèges a accepté qu'un rendez-vous au Ministère de la Santé à Paris soit acté. La date n'est pas définie. Les syndicats comptent maintenir la pression si les engagements ne sont pas respectés concernant le dossier financier pour l'accompagnement des deux sites, - 15 millions d'euros attendus dans le cadre du retour à

l'équilibre-, et l'engagement des banques pour l'hôpital unique neuf. « Ce dernier point n'est pas gagné, devait préciser la porte-parole de l'intersyndicale, Sylvie Sniezek. L'État doit faire pression auprès des banques pour bénéficier d'un prêt en vue de la construction de l'hôpital unique neuf (130 millions d'euros). »

Depuis plus d'un an, les personnels des deux sites ont fait preuve de bonne volonté

## CHRONOLOGIE

**12 HEURES** Vendredi, les trois administrateurs sont retenus en attendant la confirmation de la venue de la directrice de l'ARS.

**19 H 30** Arrivée de Mme Courrèges, M. Jaffre, Secrétaire général de l'ARS, et Mme Fribourg de la DDASS.

**21 H 45** Fin de l'entrevue.

**22 HEURES** Libération des administrateurs.

et d'efforts dans la mise en place du groupe hospitalier Le Creusot/Montceau, condition pour préserver et améliorer l'offre de soins sur le nord du département. Un protocole d'accord signé avec l'État en mai 2008 définissait les rôles et les missions de chacun. Les hôpitaux du Creusot et Montceau ont rempli leur contrat avec la répartition de l'activité sur les deux sites. A l'État aujourd'hui de respecter ses engagements.

JEANNETTE MONARCHI

## PARAY-LE-MONIAL

# Deux racheteurs potentiels pour La Roseraie

Le dépôt de bilan envisagé au 30 avril est reporté d'une semaine. Il vaut mieux souffrir huit jours de plus si on trouve une solution... Le docteur Claude Jamsin, directeur de la clinique de la Roseraie à Paray, joue la carte de la patience. Et c'est préférable. L'affaire du rachat de la clinique dure maintenant depuis trois ans. Pourtant, les salariés croyaient voir enfin le bout du tunnel vendredi matin avec l'audience programmée au Tribunal de commerce de Mâcon. Mais non.

Le projet de reprise présenté par la société Vitalia n'a pas été validé par le Tribunal. « Mais comme c'est le seul projet transmis dans les délais et le seul à proposer de garder la chirurgie, le Tribunal a accordé huit jours de plus pour qu'il soit finalisé, expliquait le Pdg de la clinique lors d'une réunion de debriefing aux salariés en début d'après-midi. On va donc retravailler ce que



Les délégués de l'hôpital ont fait le point avec le Dr Claude Jamsin (3e à gauche). Photo EL

le Tribunal trouvait un peu juste avant la prochaine audience le 7 mai prochain. »

Selon le Dr Jamsin, « il nous reste un peu de trésorerie pour tenir jusque-là ». L'activité de la clinique va donc se poursuivre au ralenti, surtout de l'ambulatoire mais pas de grosse chirurgie. « Le but est de vider un maximum pour ne pas être obligé de continuer alors qu'on n'aura plus d'argent », confiait le directeur.

## Un deuxième

## repreneur sur le fil

Pour autant, les 82 salariés menacés de licenciement gardent espoir. Un deuxième plan complètement inattendu a été proposé la veille de l'audience par Orpea Clinea. « La société serait intéressée pour transformer les 80 lits en soins de suite, poursuit le docteur. Ce serait moins intéressant car il ne conserverait pas la chirurgie mais socialement, cela permettrait maintenir la majorité des emplois médicaux, hormis le personnel spécialisé du bloc

opérateur. Ce serait néanmoins une porte de sortie avec une société solide et motivée ; »

Pour l'heure, aucune discussion n'est programmée avec Orpea Clinea car la société est hors délai. « Elle ne concurrence pas Vitalia. C'est au cas où le projet de ces derniers ne serait pas recevable lors de la prochaine audience », reprenait le directeur. Vitalia reste donc le favori. Avec 46 cliniques privées en France, le groupe permettrait le maintien du personnel en poste et surtout le maintien de la chirurgie. « Vendredi prochain, on sera fixé. Ce sera oui ou non pour Vitalia », concluait le Dr Jamsin.

Une réponse définitive qui pour autant ne va pas clore le dossier, sauf si elle est positive. Dans le cas contraire, le feuilleton de la clinique de la Roseraie rebondira sur la seconde offre.

EDWIGE LABRUYÈRE  
elabruyere@lejsl.fr